

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Délibération N°20250712

L'an deux mil vingt-cinq, le trois juillet à 19h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Valennes en séance publique sous la Présidence Madame LELONG Françoise.

Étaient Présents :

Date de convocation
25 juin 2025

MM. BOSNYAK Yvan, DUPIN Christian, FLAMENT Dominique, GAUTHIER Renaud, GRÉMILLON Patrick, GUIBERT Aris, LABURTHE-TOLRA Benjamin, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, MASSÉ Nicolas, MERCIER Marc, NICOLAÏ Christophe, PLUT Jean-Claude, VADÉ Prosper et Mmes BONNEFOY Béatrice, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GERMAIN Martine, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MENU Catherine, MERCIER Nadine, PRIEUR Sergine, STERBA Éléonora, membres titulaires, M. HUGUET Jean-Pierre, membre suppléant.

Nombre de conseillers

En exercice : 42

Présents : 25

Votants : 30

Étaient excusés :

M. BORDEAU Christian donne pouvoir à M. LEBERT Philippe
M. CHABILLANT Jean-Luc donne pouvoir à M. GAUTHIER Renaud
M. CHÉRON Michel
M. FOUCAULT Yves
M. GUIBERT Cédric donne pouvoir à Mme MENU Catherine
M. JAMOIS Xavier
M. LACOCHE Jacques
M. LEROY Michel donne pouvoir à Mme LELONG Françoise
M. MARIAIS Jean-Pierre
M. MARTEL Jean-Pierre
M. MORIN Sébastien
M. PARIS Hubert
M. POTTIER Louis remplacé par son suppléant M. HUGUET Jean-Pierre
Mme BESNIER Claire
Mme GAUTIER Cindy
Mme NELET Annie
Mme RENARD Candy
Mme ROUGET Anne-Marie donne pouvoir à M. FLAMENT Dominique

Madame MERCIER Nadine est nommée secrétaire de séance.

OBJET :

VOIRIE

Programme de travaux 2025 (bon de commande)

Vu les statuts de la communauté de communes et notamment sa compétence « création ou aménagement, entretien de la voirie »,

Vu la délibération définissant l'intérêt communautaire,

Vu l'accord-cadre de travaux signé avec l'entreprise COLAS relatif à la réalisation des travaux et l'entretien des voiries communautaires (programmes 2025 2026 2027 2028),

Vu les conclusions présentées par la commission Voirie réunie le 21 mai 2025 et le 26 juin 2025,

Monsieur le Président présente le programme des travaux pour l'année 2025 d'un montant de 380 963.75 € HT répartis comme suit :

Voiries Communautaires sur le territoire des communes	Montant € HT
BERFAY	7 667 €
BESSE-SUR-BRAYE	0 €
COGNERS	0 €
CONFLANS SUR ANILLE	73 504.80 €
DOLLON	36 170.20 €
ECORPAIN	0 €
LA CHAPELLE HUON	0 €
LAVARE	61 708 €
MAROLLES LES SAINT CALAIS	0 €
MONTAILLE	66 063 €
RAHAY	9 006.35 €
SAINT CALAIS	0 €
SAINT GERVAIS DE VIC	0 €
SAINTE CEROTTE	0 €
SEMUR-EN-VALLON	37 101 €
VAL-D'ETANGSON	0 €
VALENNES	52 703.80 €
VANCE	0 €
VIBRAYE	37 039.60 €
TOTAL	380 963.75 €

Il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser Monsieur le Président à signer le bon de commande relatif au programme de travaux de voirie 2025, tel qu'exposé ci-dessus.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à la majorité, par 12 voix POUR, 14 voix CONTRE, 4 ABSTENTIONS, :

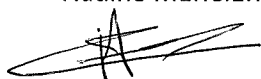
- **REFUSE** que Monsieur le Président signe le bon de commande relatif au programme de travaux de voirie 2025, tel qu'exposé ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 3 juillet 2025

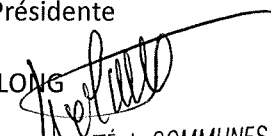
La secrétaire de séance,

Nadine MERCIER



P/Le Président,
La 1^{ère} Vice-Présidente

Françoise LELONG



COMMUNAUTÉ de COMMUNES des
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE
10, Rue Saint-Pierre
72120 SAINT-CALAIS